

Enseignement secondaire classique
Classes supérieures
Sections D et G
ECOAI Economie de gestion et applications informatiques
Programme
2CLD_2CLG_2CD_2CG

Langue véhiculaire :	Français
Nombre de leçons :	4
Nombre minimal de devoirs par trimestre :	2
Dernière mise à jour par la CNES :	17/06/2021

I. Objectifs

Le cours d'Économie de gestion et applications informatiques a pour objectif d'approfondir les connaissances en matière de comptabilité et de mathématiques financières. Une introduction au marketing et au droit permettra de découvrir d'autres aspects de la vie économique et sociale.

Le cours se compose des 5 modules suivants : comptabilité, droit, mathématiques financières, marketing et applications informatiques.

II. Contenus

A. Comptabilité

Partie 1 : Révision

Chapitre 1 : Les principaux documents comptables

Chapitre 2 : La facturation et la taxe sur la valeur ajoutée

Chapitre 3 : Les réductions de prix

Chapitre 4 : Exercices d'ensemble

Partie 2 : Les opérations d'inventaire

Chapitre 1 : Les stocks

Chapitre 2 : Les amortissements

Chapitre 3 : La cession des immobilisations corporelles et incorporelles

Chapitre 4 : Le portefeuille de titres

Chapitre 5 : Les dépréciations des comptes clients

Chapitre 6 : Les provisions pour risques et charges

Chapitre 7 : La régularisation des charges et des produits

B. Droit ; mathématiques financières ; marketing ; applications informatiques

1. Droit

Introduction au droit
Le droit civil

2. Mathématiques financières

Les annuités
L'emprunt indivis

3. Marketing

4. Applications informatiques

Exemples à choisir parmi :

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice (sur Excel)

La facturation et l'amortissement (sur Excel)

Les annuités, l'amortissement d'un emprunt indivis (sur Excel)

(exemples au choix du titulaire)

III. Devoirs en classe et évaluation

Concernant les devoirs en classe, en comptabilité et en mathématiques financières, des éléments de théorie peuvent être demandés pour un maximum d'un quart des points. Le droit fera l'objet d'un contrôle des connaissances pouvant inclure des exercices, à condition que le genre d'exercice ait été traité en classe. Le marketing fera l'objet d'un contrôle des connaissances et/ou d'analyse de documents.

La comptabilité interviendra pour 50% à 60% dans la note annuelle.

Les applications informatiques pourront faire l'objet de tests intervenant dans le cadre du contrôle continu (+/- 4 points), mais elles ne feront pas partie des devoirs en classe.

Dans l'évaluation des connaissances et des compétences des élèves, le titulaire tiendra compte du savoir et du savoir-faire des élèves. Les capacités rédactionnelles et d'expression orale, la démarche et le raisonnement, la présentation et la forme sont des éléments à prendre en considération.

Une simple erreur de calcul ou de transcription de données ne pourra pas être considérée comme faute grave.